



Mairie de Combs-la-Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13 16 00  
Fax : 01 60 18 06 15

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2010

### Compte-rendu sommaire

---

L'an deux mil dix, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. G. BEYLOT.

#### **Absents représentés**

M. P. RACINE par M. G. ALAPETITE - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD - M. F. ANDRE par M. C. TORRE – Mme C. GAUTHIER par Mme MC. BARTHES.

#### **Absents :**

/

M. G. BEYLOT a été élu secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

#### **DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ACCUEILLE un nouveau Conseiller Municipal suite à la démission de Mme Monique REUZE.
- APPROUVE la modification de la dette garantie à l'association ARIA.
- APPROUVE la modification de la dette garantie à l'association AIPI.
- FIXE la réactualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour 2011.
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à une association locale.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE les orientations éducatives pour les années 2011-2013 du Projet Educatif Local.
- APPROUVE la motion relative à la reconstruction urgente des Brandons.
- ADOPTE la convention avec le SIVOM pour la mise à disposition de bennes pour l'évacuation des déchets au Centre Technique Municipal.

**Guy GEOFFROY**  
*Député Maire*

